

FORMATION INTRA

PUBLIC VISÉ : CADRES

Directeurs.trices,
Cadres intermédiaires,
Chef.fe de service,
Administrateurs.trices, etc.

3 à 12 personnes maximum

PRÉREQUIS : aucun

DURÉE : 1 journée

COÛT : 1100 €
(hors frais de mission)

<https://cerhes.org/>

formation@cerhes.org

FORMATION À DESTINATION DES CADRES AUTOUR DE L'INTIMITÉ ET DE LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

INITIER, PILOTER ET ÉVALUER DES DISPOSITIFS PROFESSIONNELS AUTOUR DE L'INTIMITÉ ET DE LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

BUT

- Éclairages théoriques et pratiques nécessaires pour prendre en compte la dimension de l'intimité, de la vie affective et sexuelle dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et/ou âgées.
- Partage d'expériences autour des éléments facilitateurs et des obstacles repérés dans le cadre de la pratique professionnelle.

OBJECTIFS

- Présentation des contenus de formation délivrés aux salariés : cadre réglementaire et légal, santé sexuelle, droits sexuels, dimension éthique et posture professionnelle
- Analyser les contraintes institutionnelles à la prise en compte de la dimension sexuée des besoins des personnes accompagnées
- Développer un projet de prise en charge prenant simultanément en compte la sexualité des personnes en situation de handicap et/ou âgées et les limites institutionnelles
- Piloter des processus d'intervention des personnels tenant compte de ces dimensions

CONTENU

- Définitions : genre, identité, orientation, rôles sexuels, pratiques sexuelles, etc.
- Concepts de santé sexuelle et de droits sexuels selon OMS [1975 et 2002]

La sexualité

La vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

- « Spécificités » et les représentations de la sexualité des personnes en situation de handicap et/ou âgées (selon l'âge et selon le type et le niveau de déficiences : motrice, sensorielle, intellectuelle, cognitive, psychique, etc.)
- Besoins et les aspirations des personnes en situation de handicap et/ou âgées

Outils institutionnels

- Données juridiques : textes législatifs et réglementaire, cadre institutionnel, usages, etc.
- Réflexion et élaboration d'un cadre déontologique : entre droit, morale et éthique
- Mise en œuvre d'actions concrètes en faveur du respect de l'intimité et de l'épanouissement affectif et sexuel, notamment : les groupes d'éducation à la sexualité, les groupes d'expression autour de l'intimité et de la vie affective et sexuelle, les soirées débats pour l'entourage, etc.